

CHAMPIGNON TUEUR DE CHIENS?

GENÈVE Plusieurs intoxications de chiens, dont une mortelle, ont créé la psychose sur les réseaux. La cause pourrait être naturelle.



Dans notre édition de vendredi, nous évoquons une intoxication possible par champignon.

Vétérinaires alertés après une mort suspecte

DÈCÈS DE CHIENS «Le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) a pris connaissance le 8 février d'un chien mort suite à une promenade au parc des Evaux, à Onex le 26 janvier 2018.» Cette annonce sur le site Internet du SCAV fait suite à plusieurs articles, notamment dans «Le Matin» de vendredi dernier, concernant des cas d'intoxication, voire de mort non confirmée, de chiens, dans le canton de Genève.

Le vétérinaire cantonal, Michel Rérat, ne s'avance pas sur les causes du décès, mentionnant une «suspicion d'intoxication mortelle». Il explique ne «pas pouvoir fournir plus d'indications sur ce cas, faute d'analyses» et ne tisse aucun lien avec les cas relayés ces derniers temps, car aucune autre annonce n'a été faite à son service.

«Le SCAV communique par principe de précaution»
Michel Rérat, vétérinaire cantonal

Michel Rérat explique que le SCAV a décidé de communiquer sur sa page Internet et en informant les vétérinaires praticiens du canton, par «principe de précaution». Il s'agit d'une procédure habituelle qui vise à rendre attentifs les personnes concernées aux dangers et aux règles à respecter en promenade. En l'état, il n'est pas envisagé de contacter autrement les maîtres que par l'annonce sur le site du service. Manuel Alonso Unica, président du Mouvement de défense des propriétaires de chiens de Genève (MDPCG), se félicite de savoir que les praticiens sont informés. Néanmoins, il estime qu'il faudrait en faire davantage pour les propriétaires, notamment sur les réseaux sociaux. ● M. PO

On recherche madame Sunier, âgée de... 152 ans!

INSOLITE Le Tribunal régional du Jura bernois-Seeland recherche Mme Pauline Emma Sunier. L'avis, paru dans la *Feuille officielle du Jura bernois* le 7 février, passerait inaperçu, sauf que cette dame de Saint-Imier est née le 18 juillet... 1865. Elle aurait donc aujourd'hui pas moins de 152 ans. La recherche est prévue par le Code civil - «La déclaration

d'absence est prononcée d'office (...) lorsque cette personne aurait atteint l'âge de 100 ans.» Comme Pauline Emma Sunier est plus que centenaire et que l'on ne dispose d'aucune information sur son sort, toute personne pouvant donner de ses nouvelles est appelée à se faire connaître rapidement, et au plus tard jusqu'à fin 2019! ● ATS

«SA VOLONTÉ SERA RESPECTÉE!»

ROCAMBOLESQUE Un Vaudois fantasque qui s'amusait à se faire passer pour Juif a failli finir enterré au cimetière israélite de Prilly (VD). Un ami a permis d'éviter cette bévue.

«M

on cousin germain David était une personne attachante, au caractère très fort, qui avait un rapport élastique avec la vérité, se souvient d'un air un brin attendri Marc Baudat. Je suis content que sa dernière volonté d'être incinéré puisse finalement être respectée ce mercredi.» David Baumann est décédé chez lui le 31 janvier dernier d'un cancer généralisé qu'il n'avait jamais voulu faire soigner à l'hôpital. Ce Lausannois, cuisinier de talent, né en 1960, aura mené jusqu'au bout la vie de marginal anticonformiste que le destin lui avait choisi.



Une cinquantaine de cas par an

PROCÉDURE Edmond Pittet, directeur des Pompes funèbres générales SA, à Lausanne, enregistre une cinquantaine de cas par an. Des personnes qui, comme David Baumann, sont décédées dans un grand isolement et ne laissent derrière elles aucun indice quant à leur éventuelle religion. Dans ces cas-là, l'entreprise lausannoise lance des investigations en passant par la famille. Pour ce faire, elle doit légalement conserver le corps durant cinq jours. Si cela ne pose aucun problème de santé publique, ce délai peut aller jusqu'à 15 jours. En l'absence de nouveaux éléments, la personne décédée sera ensuite inhumée. «Ainsi seulement, il sera possible de l'exhumer si de nouveaux éléments, plaidant par exemple pour une crémation, étaient mis au jour», souligne Edmond Pittet. ●

sannois Olivier Racine. David avait pris l'habitude de dire qu'il était Juif vers la vingtaine, car il était convaincu que cela le rendait plus séduisant aux yeux des filles.» Son nom à consonance israélite crédibilisait cette lubie. Laquelle a bien failli valoir au disparu d'être enterré dans le cimetière juif du Bois de Judée, à Prilly (VD)! «Cela aurait été contraire à la seule dernière volonté qu'il avait exprimée, à savoir d'être incinéré», précise Léon, l'ami retraité de 82 ans, qui le logeait quasi gracieusement dans une chambre

d'enfant de son appartement du quartier de Montchoisi depuis dix ans. En effet, le judaïsme, tout comme l'islam, interdit l'incinération pour des raisons religieuses. Le plus incroyable est que, à cinq minutes près, David Baumann aurait été enterré comme Juif par Eliezer Shai Di Martino, rabbin de Lausanne. Heureusement, son ami Olivier Racine ne l'entendait pas de cette oreille. Le quinquagénaire s'est démené jusqu'à la dernière minute pour retrouver les deux frères et la mère du disparu avec qui ce dernier avait totalement

coupé les ponts depuis dix ans pour des raisons mystérieuses. C'est ainsi qu'il a pu prouver que son ami était en réalité chrétien. **Gros couac évité de justesse** Plusieurs éléments convergents expliquent pourquoi on a frôlé le gros couac dans cette affaire. Le premier est que Léon était convaincu que son colocataire était bel et bien Juif, et le second que ce dernier n'était connu d'aucun contrôle des habitants suisse. David n'était pas non plus connu de la communauté juive. Par contre, le fait qu'il soit circoncis pour des raisons non religieuses a, dans un premier temps, été considéré à tort par la communauté comme une preuve de son judaïsme.

Mercredi, la cérémonie d'enterrement a donc été annulée in extremis grâce à Olivier Racine, et à la réactivité de Sylviane Lunetti, une employée des Pompes funèbres générales de Saint-Roch qui lui a fait confiance et à qui nous avons parlé hier. «Si cette dame ne m'avait pas écouté, le scandale aurait été énorme, tonne le Lausannois, car je serais en effet allé jusqu'en justice pour exhumer David et ainsi faire respecter sa dernière volonté.»

Un bel hommage improvisé Quant au rabbin Di Martino, il nous a confirmé cette rocambolesque histoire dans les grandes lignes, sans toutefois vouloir se prononcer sur les détails «par respect pour la famille.»

«C'est une triste histoire basée sur un malheureux quiproquo. Que les derniers hommages soient rendus dans la dignité au disparu!»
Eliezer Shai Di Martino, rabbin de Lausanne

DIGNES De g. à dr.: Marc Baudat, Léon et Olivier Racine, respectivement cousin, colocataire et ami de jeunesse du disparu ont pu lui rendre un dernier hommage à la chapelle Saint-Roch de Lausanne.

Jeudi passé, Olivier Racine, Léon et Marc Baudat ont donc pu honorer David Baumann. «On avait le même âge et, gamins, on était toujours ensemble. Cela m'a fait du bien de lui improviser un hommage dans lequel je l'ai confié au Christ», conclut Marc Baudat, la main posée sur le cercueil de son ami. Du couvercle de cette boîte en sapin dépasse encore un tsitsit, frange rituelle que l'on retrouve sur certains habits religieux israéliens. ● TEXTES LAURENT GRABET ● PHOTO DARRIN VANSELOW



TSITSIT Cette frange, rituelle dans le judaïsme, dépassant du cercueil de David Baumann (ci-contre), témoigne encore de la bévue évitée de justesse grâce à un ami du disparu et à la réactivité des Pompes funèbres générales.